



HUIS-ALLIANCE 17

Stéphane MEUNIER - Julie RIMBAUD

Commissaires de Justice associés

18 rue Jean Moulin 17320 MARENNE Hiers Brouage

Tél : 05.46.36.11.04

E-Mail : contact@huis-alliance-17.com



**PROCES VERBAL
DE DESCRIPTION**

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

**LE LUNDI DIX SEPT JUIN
DEUX MILLE VINGT QUATRE**

A LA DEMANDE DE :

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE MARITIME-DEUX SEVRES, Société Coopérative à Capital Variable agréée en tant qu'établissement de Crédit dont le siège social est 14 Louis Tardy 17140 LAGORD, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHELLE sous le numéro 399 354 810, Société de Courtage d'Assurance, immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 023 464, agissant aux poursuites et diligences de son Directeur et de ses Administrateurs, domiciliés en cette qualité audit siège social.

Pour laquelle domicile est élu en le cabinet de Maître Sylvie FERNANDES, Avocat membre de la SCP ROUGIER VIENNOIS FERNANDES, demeurant 46 rue Chaudrier BP 1007 - 17087 LA ROCHELLE CEDEX.

Laquelle me requiert, dans le cadre de la saisie-immobilière
d [REDACTED]
R [REDACTED]
s [REDACTED]

Verbal de Description de l'immeuble lui appartenant sis 48 Avenue de Suzac 17110 ST GEORGES DE DIDONNE, cadastré section AW numéro 211,

Le lot n° 126 situé dans le bâtiment E consistant en un local commercial et jouissance de la terrasse,

Suite au commandement de payer valant saisie immobilière signifié par acte de mon Ministère le 03.06.2024,

Afin de dresser le **PROCES VERBAL DE DESCRIPTION DES LIEUX** prévu par l'article R.322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution qui est ainsi rédigé :

« A l'expiration d'un délai de huit jours à compter de la délivrance du commandement de payer valant saisie et à défaut de paiement, l'huissier de justice instrumentaire peut pénétrer dans les lieux dans les conditions prévues par l'article L.322-2. »

AGISSANT EN VERTU :

1 - De la grosse dûment exécutoire d'un acte reçu sous la forme authentique par Me Philippe LESTRILLE, Notaire associé à ETAULES (17530), en date du 01.10.2016.

2 - Des dispositions du Livre III du *Code des Procédures Civiles d'Exécution*.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Stéphane MEUNIER, Commissaire de Justice associé, membre de la SELARL HUIS-ALLIANCE 17, Commissaires de Justice Associés demeurant 18 rue Jean Moulin à MARENNES (17320),

JE ME SUIS RENDU CE JOUR :

48 Avenue de Suzac
17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE



OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

REMARQUE : Je précise que faute d'électricité je n'ai pas pu vérifier le fonctionnement des appareils électriques.

A/ EXTÉRIEUR :

En façade avant il y a deux volets roulants en métal, mécanisme manuel.

Ils comportent des traces de rouille.

Il y a un store électrique en tissu, en état d'usage et sale.

Au-dessus il y a une enseigne HUITRES POISSON FRUITS DE MER.





B/ INTERIEUR :

I/ SURFACE DE VENTE :

Surface 39,48 m².

Sol carrelé en bon état avec une grille d'écoulement côté volets roulants.

Plinthes en stratifié imitation bois en état d'usage.

Murs : lambris PVC gris en bon état.

Plafond : lambris PVC blanc en bon état.

Il n'y a pas de baies vitrées.

Équipement électrique : une unité de climatisation AIRTON (en panne), 4 néons au plafond, 5 prises électriques en hauteur.

Un lave main inox en angle.









II/ ARRIERE SALLE :

Surface 12.40 m².

Absence de porte sur la surface de vente.

Sol carrelé en bon état avec grille d'écoulement.

Plinthes carrelées en bon état.

Murs : 3 murs sont carrelés à 100 % en bon état, le reste est recouvert par du lambris PVC blanc et gris, en bon état.

Le plafond est recouvert de lambris PVC blanc en bon état.

Équipement électrique : 2 néons, 4 interrupteurs, 3 prises.

Un robinet d'eau avec vanne.

Il y a des attentes pour un lavabo.







III/ CHAMBRE FROIDE :

Surface 3,68 m².

Une porte avec dispositif antipanique.

Sol carrelé en bon état.

Sol carrelé en bon état.

Plinthes en PVC noir en bon état.

Murs : lambris PVC blanc, plusieurs trous rebouchés.

Plafond PVC blanc état correct.

Un groupe de refroidissement.





IV / WC :

Surface 2,42 m².

Une porte isoplane peinte en blanc état correct.

Sol carrelé en bon état avec grille d'écoulement.

Murs : une partie peinte en blanc, une partie carrelée, une partie avec du lambris PVC, état correct.

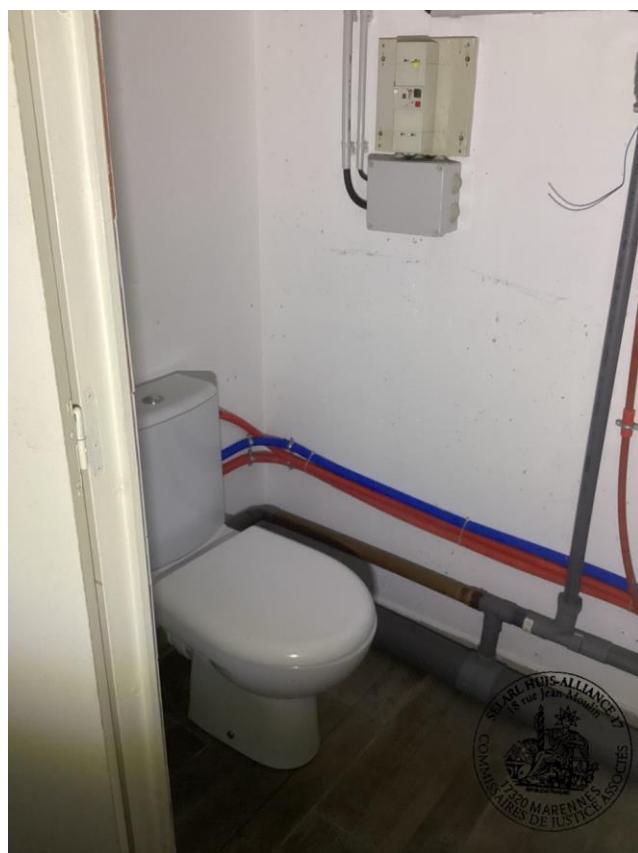
Plafond : lambris PVC blanc état correct, une bouche VMC.

Un lave main mural, entartré.

Un bloc WC avec lunette et abattant état correct.

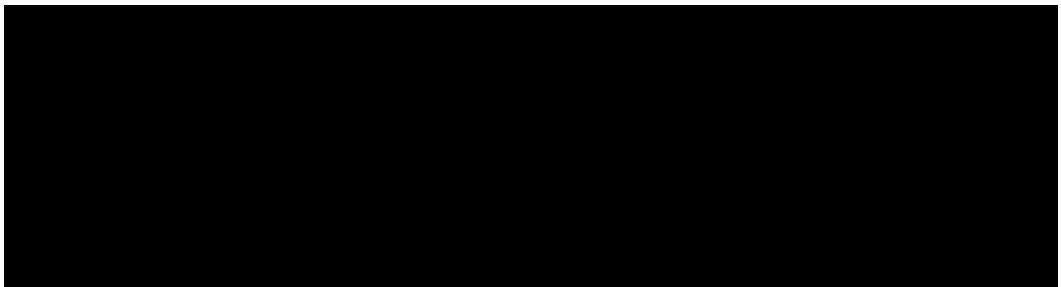
Une robinetterie de douche murale.

Équipement électrique : un tableau de fusibles, un disjoncteur, un cumulus THERMOR rouillé, un plafonnier.





SIGNATURE DES PERSONNES PRESENTES



De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description sur 18 pages pour servir et valoir ce que de droit.

Coût de l'acte

Les articles font référence
au Code de Commerce

Émoluments (Art A444-10)	296,51 €
Déplacement (Art R. 444-48)	7,67 €
Sous total HT	304,18 €
TVA à 20%	60,84 €
TOTAL TTC	365,02 €



Stéphane MEUNIER
Commissaire de Justice associé